Psychologue Clinicien(ne) â?? vacataire (F/H)

Description

Notre collectivitÃ©

La Ville de Montigny recrute ! Et si câ??Ã©tait vous ?

Dans le cadre de sa politique de prÃ©vention des risques professionnels et dâ??accompagnement des agents, la Ville souhaite engager une collaboration avec un(e) psychologue clinicien(ne) afin dâ??assurer un accompagnement rÃ©gulier des Ã©quipes de la Police Municipale.

Cette collaboration est prÃ©vue Ã raison dâ??une demi-journÃ©e dâ??intervention par mois, complÃ©tÃ©e par des interventions dâ??urgence Ã la demande de lâ??autoritÃ© territoriale.

Le poste

Le ou la psychologue interviendra notamment dans les domaines suivants :

- Animation de groupe dâ??un 1/2 journÃ©e â?? 1 fois par mois sur le site professionnel
- Intervention en urgence avec rÃ©ponse de 1ere intention et consultations individuelles pour le personnel de la Police Municipale au sein du cabinet professionnel. Ce lieu devra garantir les conditions de confidentialitÃ© et de sÃ©curitÃ© indispensables Ã lâ??exercice de la mission
- Animation dâ??une cellule psychologique mise en place par lâ??autoritÃ© territoriale afin dâ??apporter un soutien immÃ©diat aux agents concernÃ©s.

Missions :

- PrÃ©vention des risques psychosociaux : Agressions verbales ou physiques, charge mentale importante lors des interventions
- Analyse des pratiques professionnels et soutien clinique: mise Ã distance Ã©motionnelle face aux situations, renforcer la posture professionnelle
- PrÃ©vention de lâ??Ã©puisement professionnel: identifier les leviers de rÃ©gulation de la charge mentale de lâ??Ã©quipe, prÃ©server la cohÃ©sion et le bienÃªtre au travail dans un contexte national peu favorable

Votre profil

ModalitÃ©s de collaboration :

- Convention de collaboration conclue entre la Ville et le ou la psychologue.
- Intervention rÃ©guliÃ¨re dâ??une demi-journÃ©e par mois.
- Interventions exceptionnelles sur sollicitation de lâ??autoritÃ© territoriale en cas de situation de crise.
- Facturation Ã lâ??intervention, sur prÃ©sentation dâ??une facture.
- Respect des rÃ¨gles de confidentialitÃ© et du secret professionnel
- Faire preuve de neutralitÃ©, dâ??Ã©coute, de disponibilitÃ© et de discrÃ©tion professionnelle.

Avantages et conditions dâ??exercice :

Localisation : DRH (HÃ´tel de ville ou Poste de Police municipale)

Horaires : Horaires Ã dÃ©finir

RÃ©munÃ©ration : vacations

Postuler